







**Tableau sommaire : les exigences en matière d'étiquetage pour les cosmétiques dans des contenants sous pression**

Définition / critères	Aérosol	Inflammabilité testé selon le RPCCDC Annexe III			Emplacement	Présentation (taille et police)
	Contenant métallique non réutilisable, muni d'une valve actionnée avec la main projetant ainsi le contenu sous pression.	Projection de la flamme moins de 15 cm	Projection de la flamme de 15 à 45 cm	Projection de la flamme plus que 45 cm ou donne un retour de flamme		
<b>Symbole</b>					<ul style="list-style-type: none"> <li>Sous le nom usuel ou la marque du produit</li> <li>Dans le bas de l'aire d'affichage principale; parallèle à la base du contenant et centré sur l'aire d'affichage</li> <li>S'il y a plus d'un symbole, ils doivent être groupés côte à côte dans l'ordre correspondant aux mots indicateurs : DANGER, AVERTISSEMENT, ATTENTION</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Selon la surface de l'aire d'affichage (voir l'endos)</li> <li>Doit correspondre à au moins 4 % de l'aire d'affichage et doit avoir un diamètre minimal de 6 mm</li> </ul>
<b>Mot indicateur</b>	ATTENTION CAUTION	ATTENTION CAUTION	AVERTISSEMENT WARNING	DANGER	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le mot indicateur doit se trouver juste en dessous du symbole de danger</li> <li>S'il y a plus d'un mot indicateur, celui qui représente le niveau de danger le plus important sera affiché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La police doit être en LETTRES MAJUSCULES LINÉALES et en caractère gras</li> <li>Pour les exigences liées à la taille des caractères, voir l'endos</li> <li>Tous les textes et symboles doivent être facilement lisibles et se détacher nettement des autres renseignements figurant sur le contenant, ils doivent également demeurer ainsi pendant toute la durée de vie utile du produit</li> </ul>
<b>Mention de danger principal</b>	CE CONTENANT PEUT EXPLOSER S'IL EST CHAUFFÉ. CONTAINER MAY EXPLODE IF HEATED.	INFLAMMABLE FLAMMABLE	INFLAMMABLE FLAMMABLE	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE EXTREMELY FLAMMABLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>La mention de danger principal doit se trouver juste en dessous du mot indicateur</li> </ul>	
<b>Mention de danger additionnel</b>	Contenu sous pression. Ne pas mettre dans l'eau chaude ni près des radiateurs, poêles ou autres sources de chaleur. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu, ni le conserver à des températures dépassant 50 °C. Contents under pressure. Do not place in hot water or near radiators, stoves or other sources of heat. Do not puncture or incinerate container or store at temperatures over 50°C.	Ne pas utiliser en présence d'une flamme nue ou d'étincelles. Do not use in presence of open flame or spark.			<ul style="list-style-type: none"> <li>Peut être placé sur n'importe quelle aire d'affichage (sauf le dessous du contenant)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les exigences liées à la taille des caractères, voir l'endos</li> <li>Tous les textes et symboles doivent être facilement lisibles et se détacher nettement des autres renseignements figurant sur le contenant, ils doivent également demeurer ainsi pendant toute la durée de vie utile du produit</li> </ul>

## Les exigences en matière d'étiquetage pour les petits contenants sous pression

Référence	Quantité dans le contenant	Exigences pour les contenants sous pression	Exigences en matière d'inflammabilité
s. 27(1) <i>Règlement sur les cosmétiques</i>	< 30 mL ou < 30 g	Le symbole de danger devrait pouvoir être entouré d'un cercle d'un diamètre minimal de 6 mm, mot indicateur	Le symbole de danger devrait pouvoir être entouré d'un cercle d'un diamètre minimal de 6 mm, mot indicateur
s. 27(2) <i>Règlement sur les cosmétiques</i>	< 60 mL ou < 60 g	Symbole, mot indicateur	Symbole, mot indicateur
s. 27(3) <i>Règlement sur les cosmétiques</i>	60-120 mL 60-120 g	Symbole, mot indicateur, mention de danger principal	Symbole, mot indicateur, mention de danger principal
s. 27(4) <i>Règlement sur les cosmétiques</i>	Produits dont la quantité est < 120 mL ou < 120 g vendus avec un emballage extérieur peuvent avoir les symboles de danger seulement sur l'étiquette extérieure. Les symboles de danger et les mots indicateurs peuvent se trouver sur l'étiquette intérieure.		

### Taille relative de l'étiquette selon l'aire d'affichage

Aire d'affichage (cm <sup>2</sup> )	Diamètre du cercle du symbole de danger (mm)	Taille du mot indicateur (mm)	Mention de danger principal (mm)	Énoncé additionnel du danger (mm)
1,0 - 15,0	6,0 - 8,7	1,5 - 2,2	1,5	1,5
20,0 - 60,0	10,1 - 17,5	2,5 - 4,4	1,5	1,5
65,0 - 80,0	18,2 - 20,2	4,5 - 5,0	1,5	1,5
85,0 - 100,0	20,8 - 22,6	5,2 - 5,6	1,5 - 3,0	1,5
105,0 - 120,0	23,1 - 24,7	5,8 - 6,2	3,0	1,5
125,0 - 150,0	25,2 - 27,6	6,3 - 6,9	3,0	1,5
155,0 - 175,0	28,1 - 29,9	7,0 - 7,5	3,0	1,5 - 3,0
180,0 - 220,0	30,3 - 33,5	7,6 - 8,4	3,0	3,0
225,0 - 325,0	33,9 - 40,7	8,5 - 10,2	3,0	3,0
330,0 - 430,0	41,0 - 46,8	10,2 - 11,7	6,0	4,5
440,0 - 640,0	47,3 - 50,0	11,8 - 12,5	6,0	4,5
650,0 - 2600,0	50,0	12,5	9,0	6,0
> 2600,0	50,0	12,5	12,0	6,0

Pour plus d'information, consultez *L'étiquetage des cosmétiques*, disponible sur le site Internet de Santé Canada : [www.santecanada.gc.ca/cosmetiques](http://www.santecanada.gc.ca/cosmetiques)

Ou contacter le bureau de la Sécurité des produits de Santé Canada le plus proche :

Vancouver, BC	604-666-5003	Bby_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Calgary, AB	403-292-4677	Cal_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Edmonton, AB	780-495-2626	Edm_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Saskatoon, SK	306-975-4502	Sk_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Winnipeg, MB	204-983-5490	Mb_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Hamilton, ON	905-572-2845	Tor_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Toronto, ON	416-973-4705	Tor_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Montréal, QC	514-283-5488	Quebec_Prod@hc-sc.gc.ca
Longueuil, QC	450-646-1353	Quebec_Prod@hc-sc.gc.ca
Québec, QC	418-648-4327	Quebec_Prod@hc-sc.gc.ca
Fredericton, NB	506-452-2405	Atlantic_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Moncton, NB	506-851-6638	Atlantic_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
Halifax, NS	902-426-8300	Atlantic_Prodsafe@hc-sc.gc.ca
St. John's, NL	709-772-4050	Atlantic_Prodsafe@hc-sc.gc.ca

SC Pub. : 4766  
Cat. : H128-1/07-516F  
ISBN : 978-0-662-07536-3

**Ce document ne vise pas à remplacer les exigences de la *Loi sur les aliments et drogues* et du *Règlement sur les cosmétiques*.**